

## Liberté de la recherche

Il y a un certain bonheur à entendre une ministre de l'éducation nationale conclure un discours, comme l'a fait Najat Vallaud-Belkacem le 13 janvier devant les recteurs, en citant Rousseau. Cela donne, par contraste avec les anathèmes gouvernementaux auxquels nous sommes habitués (contre le « caractère endogène, voire incestueux »<sup>†</sup> de la communauté scientifique) un peu d'élévation et une salubre bouffée d'air frais.

Mais la seule manière d'unir les hommes évoquée, dans une phrase que Rousseau n'a d'ailleurs pas gardée dans la version définitive du *Contrat social*, reste mystérieuse.

Apologie de l'école, comme le suggère la ministre ? Dans *Émile ou de l'éducation*, le mot « école » n'apparaît que sept fois et encore, souvent dans un sens négatif, par exemple : « ... les compagnies savantes de l'Europe ne sont que des écoles publiques de mensonges »<sup>‡</sup>. Il paraît donc hasardeux de prétendre que celui qui écrivit aussi « ... le luxe, la dissolution et l'esclavage ont été de tout temps le châtiment des efforts orgueilleux que nous avons faits pour sortir de l'ignorance où la sagesse éternelle nous avait placés »<sup>\*</sup> fût un promoteur de l'école.

Il y a du détournement dans l'air. Le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche est, après l'école, appelé à son tour à la rescousse et invité à se mettre aux ordres de ... l'ANR. C'est là dévoyer l'esprit de liberté qui portait la foule du 11 janvier. Halte à la récupération !

<sup>†</sup> G. Fioraso au Sénat le 5 juin 2013

<sup>‡</sup> J.-J. Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, La Haye, 1762, livre III

<sup>\*</sup> J.-J. Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, Genève, 1750

• lettre à Voltaire, 10 sept. 1755

La demande de la ministre à l'enseignement supérieur et à la recherche, dans son discours [Mobilisons l'école pour les valeurs de la République](#), mérite d'être citée intégralement : « Cinquième et dernier axe de réflexion et de travail : **l'implication de l'enseignement supérieur et de la recherche pour éclairer la Société dans son ensemble sur les fractures qui la traversent et ces facteurs de radicalisation est essentielle.** Dans ces moments difficiles que notre pays traverse, il est du devoir citoyen et scientifique des chercheurs comme des intellectuels que de nous aider à analyser ces phénomènes pour mieux y répondre. À cette fin, je solliciterai, avec Geneviève Fioraso, l'agence nationale de la recherche (ANR). »

La déclaration – comme l'ensemble du discours – paraît pétrie de bonnes intentions. Hélas, passées les intentions, la ministre donne tête baissée dans les travers habituels d'une vision à courte vue de la recherche et de l'enseignement supérieur. Bien sûr les universitaires et chercheurs doivent se pencher sur les phénomènes dont nous avons éprouvé la tragique manifestation les 7, 8 et 9 janvier derniers et en analyser les ressorts. Mais il y a belle lurette qu'ils le font déjà ! Encore faudrait-il que les politiques écoutent (sur ce sujet comme sur bien d'autres) ce que disent depuis longtemps les chercheurs. Le sentiment d'une minorité opprimée « vue de l'intérieur » (en l'occurrence celle des noirs aux États-Unis) était déjà décrit en 1903 par W.E.B. Dubois. Aujourd'hui, rien qu'au CNRS, maints laboratoires sont au travail : *Centre Maurice Halbwachs, Groupe sociétés, religions, laïcités, Centre d'études et de recherches internationales et Observatoire sociologique du changement* à Paris, *Laboratoire d'études sur les monothéismes* à Villejuif, *Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires* à Toulouse, *Politiques publiques, actions politiques, territoires* à Grenoble, *Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman* à Aix-en-Provence, etc. L'*Institut national des langues et civilisations orientales* perpétue une tradition d'études qui remonte à la Renaissance. Ces gens-là ont-ils besoin qu'une ANR vienne, comme le suggère la ministre, jouer les mouches du coche ? Nullement. Ils ont seulement besoin qu'on les écoute et qu'on leur donne, dans la continuité, les moyens de travailler.

Hélas, les politiques persistent à ne concevoir la recherche que comme une boîte à outils minimale, qu'on pourrait n'ouvrir que lorsque la panne survient. Combien de fois faudra-t-il encore redire qu'au moment où on a besoin d'experts, on ne peut les trouver – c'est vrai dans tous les domaines - que si on les a laissés, peut-être sans utilité évidente, pendant des décennies se former librement et repousser les limites des connaissances dans leurs champs disciplinaires ? Les savants ne sortent pas du sol comme une espèce de gazon dont l'ANR pourrait, au gré de ses caprices, semer erratiquement les graines à droite et à gauche. En travaillant seulement à la demande, on ne fait pas de science, on ne fait que des cataplasmes. La science ne peut exister et produire de la connaissance que vivante, donc munie des moyens nécessaires à son évolution continue et au renouvellement des générations.

Hélas le projet de contrat d'objectifs CNRS-État qui vient de nous être dévoilé souffre des mêmes défauts. Il ne commande certes rien de précis (à un point d'abstraction qui constitue en soi un problème ...) mais il ne démord pas – nous y reviendrons pour le démonter en détail - de l'idéologie d'une science de commande. Telle ne devrait pas être la démarche d'un bon gouvernement.

Citer le *Contrat social* tout en étouffant institutions et services publics de contrats à tout bout de champ est un abus du mot *contrat*, un pur contresens. Le *Contrat social* c'est le pacte unique qui garantit à tous, dans les limites posées par la volonté générale, les libertés civiles et il n'y a pas d'autre *contrat*. Dans ce cadre « nul n'a droit d'exiger qu'un autre fasse ce qu'il ne fait pas lui-même ». Des non-chercheurs n'ont donc pas à dire aux chercheurs ce qu'il faudrait qu'ils fissent ! Qu'au secrétariat d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche on fasse ce que suggère madame Vallaud-Belkacem : qu'on lise un peu Rousseau ... et qu'on laisse aux chercheurs cette liberté essentielle de décider eux-mêmes comment faire leur métier.

Utopie ? Parfois l'aspiration générale au pacte social, garantie de la liberté de chacun en son sein, apparaît directement palpable, ainsi le 11 janvier. On y a beaucoup célébré Voltaire ; on peut aussi y voir le triomphe de l'idée de Rousseau. Rousseau irrécupérable, et surtout pas pour la défense de l'école : « si (...) je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux » ne craint-il pas de répondre à Voltaire<sup>\*</sup>. N'en déplaise à madame la ministre de l'Éducation nationale, ce n'est pas le mot *école* qui ressort comme lien substantiel du *Contrat social*, c'est, plus essentiel encore, le mot *liberté*.